



Jeudi 14 juillet 2022

## **Incendie en cours dans le massif de la Montagnette touchant les communes de Barbentane, Boulbon, Graveson et Tarascon.**

### **Point de situation n°1 - 21h30**

**Ce jeudi 14 juillet, un incendie s'est déclaré dans le massif de la Montagnette causé par le passage d'un train le long de la voie ferrée sur la commune de Tarascon.**

**Une cellule de suivi a été activée en préfecture.**

L'incendie, composé de trois foyers distincts, impacte les communes de Barbentane, Graveson, Tarascon ainsi que Boulbon.

L'incendie s'est déclenché lors du passage du train, générant des étincelles et faisant s'embraser la végétation sèche de part et d'autre des rails.

**À 21h30, l'incendie a parcouru près de 1 000 ha.**

**L'évaluation des dégâts est en cours. Aucune victime civile ou sapeur pompier n'est à déplorer à ce stade.**

**De nombreux moyens du SDIS13 sont mobilisés, près de 1000 pompiers armant 240 engins sont engagés sur place.**

Cet incendie rappelle le caractère dangereux de l'usage des pétards, pièces d'artifices, fusées de détresse et tout autre matériel utilisé, en dehors des spectacles pyrotechniques, pouvant, lors de la retombée au sol des étincelles, générer des incendies.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral du 21 juin 2022, interdit leur usage par des non-professionnels, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône.

**Le préfet des Bouches-du-Rhône en appelle une nouvelle fois à la vigilance des maires quant au maintien des spectacles pyrotechniques compte tenu des conditions météorologiques.**

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service régional de la communication interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

